

Stage « **A**dos en scène »

Un stage de 4 jours
du lundi 22 au jeudi 25 février 2010

Un stage destiné aux ados de 13 à 18 ans souhaitant aborder, approfondir ou perfectionner les techniques d'interprétation et d'expression vocal en scène.

Objectif du stage : Développer son aisance vocale, corporelle, rechercher la détente, la bonne énergie, la confiance en soi et en sa voix sur scène. S'approprier une chanson, l'espace scénique, développer sa présence sur scène, rechercher l'authenticité, l'émotion juste.

Public visé, pré-requis : tous publics de 13 à 18 ans.

Détail du programme :

Après un échauffement, la journée débute par le travail scénique : interprétation des chansons, gestion de l'espace et expression vocale appliquée à la scène, musicalité... La 2^{ème} partie de la journée est consacrée au travail corporel et vocal suivie d'une approche de la technique vocale appliquée aux chansons choisies. Le jeudi a lieu une présentation en public du travail réalisé durant le stage.

Une liste de chansons est proposée aux participants. Chaque participant choisit 1 à 2 chansons dans cette liste. Les chansons choisies doivent impérativement être sues par cœur avant le début du stage.

Prévoir des tenues simples, souples, et décontractées, un M.D. ou un K7 pour enregistrer et un cahier pour prendre des notes...

Horaires des cours :

En journée, entre 13 h 30 et 18 h 30, le nombre d'heures peut varier selon le nombre de stagiaires inscrits (maximum 10 stagiaires) spectacle le jeudi soir

Intervenants :

- **Anouk MANETTI** : Chanteuse, Interprète
travail vocal, bilan
- **Véronique GAIN** : Chanteuse, Auteur-Compositeur-Interprète
expression scénique

Modalités pratiques

Recrutement : accord de l'équipe pédagogique sur dossier (fiche d'inscription et questionnaire).

Effectif : 4 à 10 stagiaires

Dates : du 22 au 25 février 2010

Durée : 4 jours

Lieu des cours : ACP la Manufacture Chanson 124 avenue de la République 75011 Paris

Coût de la formation : 180 € + 15 € d'adhésion

pour s'inscrire

Modalités de paiement et d'inscription

- Vous devez adresser avant le 8 février 2010 le bulletin de réservation (ci-joint) accompagné d'un chèque d'acompte de 60 € à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson. Cet acompte sera encaissé uniquement après confirmation de votre inscription.
- Au cas où le nombre minimum d'inscrit ne serait pas atteint, nous nous verrions contraint d'annuler le stage et retournerions votre chèque d'acompte.
- L'acompte et la signature du bulletin de réservation vous engagent à régler la totalité des frais avant le début du stage. Aucune annulation ne sera acceptée sauf accord exceptionnel de l'équipe de direction et ce, uniquement pour motif grave.
- Avant le début du stage, le solde total doit être réglé, soit : 120 € + 15 €

Si vous effectuez un règlement par chèque, cette somme peut-être encaissée selon 2 possibilités :

1. un chèque encaissable au 15 février
2. deux chèques encaissables au 15 février et 15 mars
(dans tous les cas aucun chèque postdaté ne sera accepté.)

**infos complémentaires par téléphone au 01 43 58 19 94
ou par email : acp@manufacturechanson.org**

Les informations du présent dossier sont non contractuelles
et annoncées sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté.

